

# PRIX LITTÉRAIRE JACQUES LACARRIÈRE

« Si tu veux laisser sur la terre une trace de ton passage, fais en sorte qu'elle soit irisée. »



## APPEL À CANDIDATURES 2020

Créé en 2018, le Prix Jacques Lacarrière, décerné tous les deux ans, distingue pour ses qualités d'écriture un texte littéraire écrit en langue française prolongeant l'esprit de l'œuvre de Jacques Lacarrière, ouverte sur le monde, sous le signe du partage.

En vue d'une présélection pour l'attribution du Prix 2020, ses organisateurs, à savoir l'association des Amis de Jacques Lacarrière Chemins faisant, Bibracte / Centre archéologique européen et la Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire, souhaitent dès à présent réunir des ouvrages répondant à l'esprit « Protée » du Prix et vous remercient de bien vouloir leur faire parvenir, avant le 21 juin 2020, les titres potentiellement éligibles en trois exemplaires (voir adresses ci-dessous).

Le livre devra avoir été publié entre septembre 2018 et mai 2020. Ceci sauf cas exceptionnel dont le jury est seul juge.

Le Prix est doté d'une résidence à Bibracte d'une durée de deux à quatre semaines, comprenant une rencontre avec le public, et gratifiée de la somme de 3000 € (partagée à parts égales entre Bibracte et la BDSL) et d'une prise en charge des frais de séjour.

Cette résidence a pour vocation d'offrir à l'auteur lauréat un cadre de travail favorable à la création et une expérience dans un lieu de recherche. Labellisé Grand site de France, niché au cœur des paysages préservés du Morvan, en Bourgogne, Bibracte est en effet le site archéologique d'une ville gauloise qui abrite un centre de recherche européen et un musée.

Le règlement du Prix Jacques Lacarrière exclut les livres autoédités. Si votre ouvrage est présélectionné, le jury présidé par Gil Jouanard, vous demandera, dans un second temps et par l'intermédiaire de son secrétariat, sept exemplaires complémentaires afin de les remettre à chacun des jurés: Marie-Hélène Fraïssé, Christian Garcin, Sylvie Germain, Elie Guillou, Valérie Marin La Meslée, Sylvia Lipa-Lacarrière, Abdourahman Waberi et Bérangère Merigot.

Le règlement du Prix Jacques Lacarrière est disponible sur le site internet de l'association Chemins faisant: <http://www.cheminsfaisant.org/>

### Merci d'adresser un exemplaire à :

Gil Jouanard, président du jury du Prix Jacques Lacarrière  
40 rue St Christophe – 84 000 Avignon  
[gil.jouanard@orange.fr](mailto:gil.jouanard@orange.fr)

### Un second exemplaire à :

Sylvia Lacarrière  
Chemins faisant. Prix Jacques Lacarrière  
Sacy – BP 29 89270 Vermenton  
[Sylvia.lacARRIERE@wanadoo.fr](mailto:Sylvia.lacARRIERE@wanadoo.fr)

### Un troisième exemplaire à :

Éloïse Vial  
Prix Jacques Lacarrière  
Bibracte EPCC, Centre archéologique européen  
58370 Glux-en-Glenne.  
[e.vial@bibracte.fr](mailto:e.vial@bibracte.fr) - 0385865235

### Pour plus d'information :

[www.cheminsfaisant.org](http://www.cheminsfaisant.org)  
[www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr)  
[www.bibliotheques71.fr](http://www.bibliotheques71.fr)

### Contact :

Éloïse Vial : 03 85 86 52 35 - [e.vial@bibracte.fr](mailto:e.vial@bibracte.fr)

B I B R A C T E

